

Mise à gabarit du site éclusier

d'Ampsins-Neuville en Belgique

Visite du 18 Juin 2019

Construction de 2 nouvelles écluses, l'une de 225 x 12,5 m (Vb) et l'autre de 225 x 25 m (VIb) à l'emplacement des écluses de 55 x 7,5 m et 136 x 16 m existantes, selon un phasage permettant le maintien permanent de la navigation. La chute est de 4,70 m. Le projet prévoit également la rectification des berges amont et aval droites pour répondre aux contraintes nautiques. Ceci nécessite la déviation préalable de la N90. De nombreux aménagements paysagers sont prévus, notamment autour de la passe à poissons de type rivière artificielle projetée en rive gauche sur un linéaire de 700 m. La passerelle existante est entièrement démolie et remplacée par une nouvelle passerelle, plus longue, accessible aux PMR. Tous les bâtiments existants sont démolis et remplacés par de nouveaux.



Maître de l'ouvrage : SOFICO et SPW - Direction des Voies Hydrauliques de Liège (Maître de l'ouvrage délégué).

Situation : site éclusier d'Ampsins (Meuse) - Neuville (BE).

Etudes : 2014 - 2016.

Etudes : société momentanée : Greisch / Tractebel Engineering. Mission complète d'auteur de projet.

Architecte : Canevas, Greisch.

Travaux : 2018 – 2023.

Coût total estimé des travaux : 120 000 000 € htva pour le génie civil et 10 000 000 € htva pour l'électromécanique.

Entreprises : société momentanée Duchene – Franki ; Agidens

Nous vous demandons également de vous munir de vos équipements de protection individuelle (bottes de sécurité, gilet fluo, casque).

Ce sera avec grand plaisir que nous vous retrouverons lors de cette journée, et en vous remerciant par avance, je vous dis à bientôt.

Paul CATHELAIN et Didier GUTH
Président de la délégation Hauts de France de l'AFGC